



Recrute

Un(e) Directeur-riche d'accueils de loisirs enfants - Monestier-de-Clermont à 100%

La Communauté de Communes du Trièves, située au sud du département de l'Isère, composée de 27 communes représentant 10 400 habitants, exerce des compétences variées en matière de culture et patrimoine, d'aménagement et développement économique et touristique, de développement durable, de collecte des déchets, de gestion de l'eau potable, de vie scolaire, d'actions en direction de la famille, de l'enfance et de la jeunesse.

Sous l'autorité du Responsable des accueils de loisirs enfants, le-la Directeur-riche d'accueils de loisirs construit, propose et anime le projet pédagogique lié aux temps périscolaires (cantine, ateliers du soir, mercredis) ACM de Monestier-de-Clermont. Il-elle organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent avec l'équipe d'animation. Il-elle dirige certains temps d'accueils de loisirs extrascolaires et/ou séjours. Il-elle participe aux projets du service.

Missions

➤ **Concevoir et piloter le projet pédagogique des accueils de loisirs périscolaires de Monestier**

Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique de la structure
Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents
Être garant de la sécurité des enfants dans les différents lieux d'accueil

➤ **Animer, coordonner et diriger l'équipe d'animateurs en lien avec le responsable**

Assurer l'encadrement fonctionnel de l'équipe d'animateurs au quotidien sur les temps périscolaires en veillant au respect de chacun et des valeurs éducatives de la collectivité : bienveillance, écoute, respect mutuel, dialogue
Animer les réunions d'équipe
Assurer des temps de formation-action individuelle et / ou collective auprès des animateurs afin de poursuivre le travail de professionnalisation de l'équipe
Assurer des temps de régulation entre animateurs si nécessaire
Participer aux entretiens de recrutement des animateurs

➤ **Développer les partenariats et la communication dans le cadre du PEDT :**

Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes stratégiques, construire et développer une relation de coopération et de confiance avec les directeurs d'écoles et les enseignants.
Participer aux conseils d'école
Mettre en valeur les projets et activités des temps périscolaires
Rencontrer et dialoguer avec les familles
Participer à des actions/projets pour assurer la continuité et la qualité de l'offre d'accueil aux familles
Favoriser les relations avec les enfants, l'école et la famille.

➤ **Assurer la gestion administrative de l'accueil de loisirs périscolaires**

Créer les outils nécessaires au partage des informations et à la communication avec les animateurs et avec l'équipe Liens Familles (feuilles d'appel et de contrôle des effectifs, informations spécifiques,...)
Veiller au rangement et au bon usage du matériel.
Faire l'inventaire du matériel et préparer les commandes.
Effectuer les déclarations et compte-rendu auprès de la DDCS
Suivre le budget de l'accueil de loisirs périscolaire alloué selon les périodes.
Participer aux évaluations des projets

➤ **Assurer la gestion et la coordination du bâtiment périscolaire le Mangetou**

Planning d'occupation, lien avec les utilisateurs
Lien avec le personnel de cuisine et d'entretien et les animateurs

Fonction de direction d'accueil collectif de mineurs :

Les fonctions de direction s'exercent sur des périodes définies (extra, péri, ou séjours) définies en amont.

Le-la directeur-trice :

- est garant du projet pédagogique, qu'il-elle est chargé-e d'animer
- de la relation aux familles.
- de l'autorité fonctionnelle sur l'équipe concernée, de l'accompagnement des stagiaires
- de la relation avec l'organisateur (moyens financiers, matériel et humain)
- des pointages et du suivi des inscriptions
- de la sécurité physique et affective des enfants.
- des déclarations DDCS, et des réglementations en vigueur.

Chaque directeur-trice, engage sa responsabilité individuelle sur ces fonctions :

Est garant de la réalisation des tâches en fonction d'un planning, de consignes, et d'un protocole de sécurité pour les enfants. Doit rendre compte régulièrement de ses activités, et alerter sur les difficultés éventuellement rencontrées.

Profil recherché

BPJEPS (avec UC direction), ou équivalent impérativement requis.

Permis B de plus de 2 ans indispensable

Maîtrise de la réglementation relative à l'accueil collectif de mineurs

Bonnes connaissances en développement physique, psychologique et affectif des enfants

Connaissance des dispositifs et intervenants en protection de l'enfance, aide à la parentalité

Maîtrise de la conduite de réunions

Techniques de médiation et de négociation

Connaissance du logiciel Noé

Qualités requises

Capacités de dialogue, d'écoute et de communication

Empathie et bienveillance

Dynamisme et créativité

Sens du travail en équipe

Autonomie

Capacités rédactionnelles

Conditions

Poste à pourvoir à compter dès que possible

Travail à temps complet annualisé

Lieu de travail : équipements socioculturels de Monestier-de-Clermont, en particulier le Mangetou

Poste ouvert aux animateurs titulaires de la Fonction Publique Territoriale et aux contractuels (catégorie B) –

Poste permanent - Contrat de 1 à 3 ans.

Rémunération : selon les grilles statutaires de la fonction publique + régime indemnitaire

Pour tout renseignement contacter : La Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser lettre de motivation et CV avant le 09 avril 2023 à l'attention de

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves

300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

Ou à l'adresse recrutement@cdctrieves.fr